

## PROCÉDÉ D'ÉVALUATION SUR ORDINATEUR

### 1) Évaluation de départ

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêt du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, une évaluation de départ est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette séance d'évaluation permettra à l'enseignement de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire.

#### • Évaluation moniteur (+-50 minutes) :

##### 1- Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée

##### 2- Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- Vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule ;
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route ;
- Vos compétences psychomotrices ;
- Vos motivations.

##### 3- Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée sous la forme suivante :

- Un enseignant, un véhicule, un parking, en circulation peu abondante

##### 4- 4- information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site interne. L'évaluation est alors réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d'une fiche préétablie.

#### • Évaluation gratuite questionnaire (+-15 minutes) :

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée

Cette évaluation portera sur :

- Vos pré-requis en matière de connaissances de conduite d'un véhicule ;
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route ;
- Vos motivations.

Cette évaluation est réalisée sous la forme d'un questionnaire

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site interne.

#### • Évaluation « éval+ » sur tablette (+-30 minutes)

### EVALUATIONS BOÎTE AUTO & AAC

Prise en compte du permis Boîte automatique (Restriction 78) et de la formation AAC, inclus dans le bilan final de l'évaluation de départ de l'élève !

L'enseignant renseigne le type de formation et de véhicule dans la fiche élève sur ENPC CENTER lors de l'inscription de l'élève et EVAL + le prend en compte !

- Le barème national est recalculé en fonction du permis et de la formation (filière)
  - Le barème personnalisé est mis automatiquement à jour selon les notions cochées : degré de difficulté, environnement...
- Cela permet à l'enseignant de se rendre compte des avantages d'une conduite en AAC et/ou de la boîte automatique.

## **6 thèmes et 21 capacités évaluées**

### **Les exercices proposés :**

- **Un questionnement de l'élève sur son expérience**, pour évaluer ses connaissances et compétences applicables à l'apprentissage de la conduite automobile.
- **Un questionnement sur ses motivations**, pour évaluer son implication dans son futur apprentissage.
- **Des quiz à partir de photos et de vidéos de situations réelles**, pour évaluer ses capacités visuospatiales et décisionnelles.
- **Des vidéos interactives**, pour évaluer ses capacités de perception, de compréhension et d'anticipation.
- **Des calculs de ses temps de réaction.**

### 2) **Evaluation continue**

Au cours de la formation, la montée en compétences de l'élève est évaluée de façon continue. Une fiche de suivi est attribuée à chaque élève. Elle permet de mesurer la progression de l'élève.

Toutes les compétences nécessaires à la maîtrise de la conduite sont listées sur cette fiche de suivi. A chaque fois qu'une compétence est acquise, l'enseignant le renseigne sur la fiche.

En fin de parcours de formation, un examen blanc a lieu, permettant de simuler l'examen. Cette épreuve a pour but de vérifier que l'élève est prêt pour l'examen final. Elle permet également à l'élève de se préparer aux conditions réelles de l'examen.